



ASM-Plongée



FFESSM - CDA Yvelines

Inventaire & Sondage Subaquatique

La ROCHE GUYON

Berges des jardins du château

Pierre de SIMON

Avec la collaboration de Patrick Gervais, Jean-Marc Andréani, Marie-Christine Thireau, Guy George, Marc Daupley, Dominique Chehidi, Pierre Ernoult .

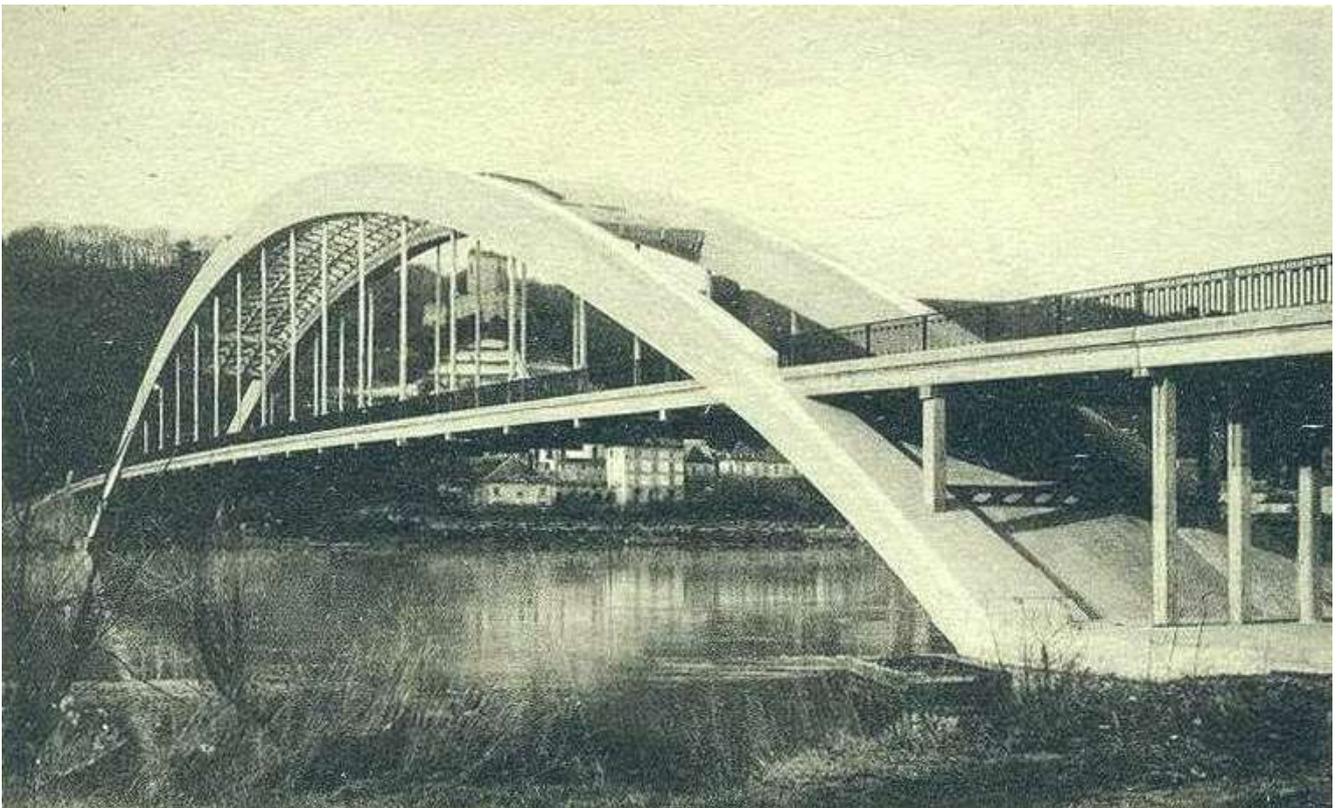
Dates d'intervention : Septembre et Octobre 2016

Région : Ile de France

Département : Les Yvelines

Commune de la Roche Guyon : n° INSEE 95523

Arrêté du sondage : 2016-343



Opération Patriarche : 10 252

Page précédente : La Roche-Guyon – Le nouveau pont en ciment armé vers 1935

Les explorations se sont effectuées sur la rive droite depuis la culée de cet ancien pont

Nos remerciements vont :

Au DRASSM,

A la DRAC Ile de France, pour la délivrance régulière de ses autorisations,

Au SDAVO pour son expertise et son soutien,

Aux VNF, pour leurs autorisations régulièrement accordées,

À Monsieur Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC de la Roche Guyon, pour ses conseils avisés,

À la Mairie de La Roche Guyon, pour sa réactivité et ses autorisations d'accès aux bords de Seine,

À tous les acteurs de ces sorties sans qui ce rapport n'aurait pu prendre forme,

Et plus particulièrement à la FFESSM au travers de ses Comités Départementaux, Régionaux et Nationaux ainsi qu'à la section Plongée de l'ASM, pour leurs soutiens sans faille.

Table des Matières

I.	Données administratives et techniques	5
A.	Localisation	5
1.	Zone d'inventaire et de sondage.....	5
2.	Coordonnées de la zone.....	6
3.	Zone d'explorations	6
4.	Repères Géodésiques.....	6
5.	Intervenants de l'opération	6
6.	Principaux résultats.....	8
7.	Documents cartographiques.....	9
	Autorisations Administratives	13
8.	Arrêtés Préfectoraux.....	13
B.	Nature du Projet	15
II.	Prospections et sondages subaquatiques sur la Seine devant le château de la Roche-Guyon.....	17
A.	États des Connaissances	17
1.	Contexte géographique.....	17
2.	Contexte géologique.....	17
3.	Contexte Historique	20
a)	Péage	20
4.	Infrastructures et mouvements sol.....	22
5.	Environnement archéologique.....	24
B.	Description du matériel archéologique.....	25
1.	Col d'amphore	25
2.	Pot tripode.....	30
3.	Briques de houille	31
a)	Brique de charbon marquée AZ.....	31
b)	Brique de charbon marquée ANIC.....	32
c)	Brique de charbon marquée LFC	33
4.	Porte-Diner	34
5.	Objets non caractérisés.....	35
6.	Crane de cheval.....	36
III.	Stratégie et méthodes mises en œuvre	37
A.	Détermination de la zone à prospector	37
1.	Méthodes de prospection et de sondage	37
a)	Protection des plongeurs	37
b)	Protection bactériologique des plongeurs	37
c)	Sondage	37
B.	Calendrier et volumes des opérations	38
IV.	Conclusion.....	39
V.	Bibliographie et Cartes	40
1.	Bibliographie.....	40
2.	Cartes et Plans	41
3.	Documents accessibles en ligne :.....	41
4.	Tables des Illustrations.....	42
VI.	INVENTAIRES.....	43
A.	Inventaire du mobilier	43
B.	Dépôt de 95523-16-108 au Musée de la batellerie et des voies navigables	44

I. Données administratives et techniques

A. Localisation

La Roche Guyon est une commune du Val d'Oise, située à environ 40km à l'ouest de Pontoise, aux confins de l'Île de France et de la Normandie.

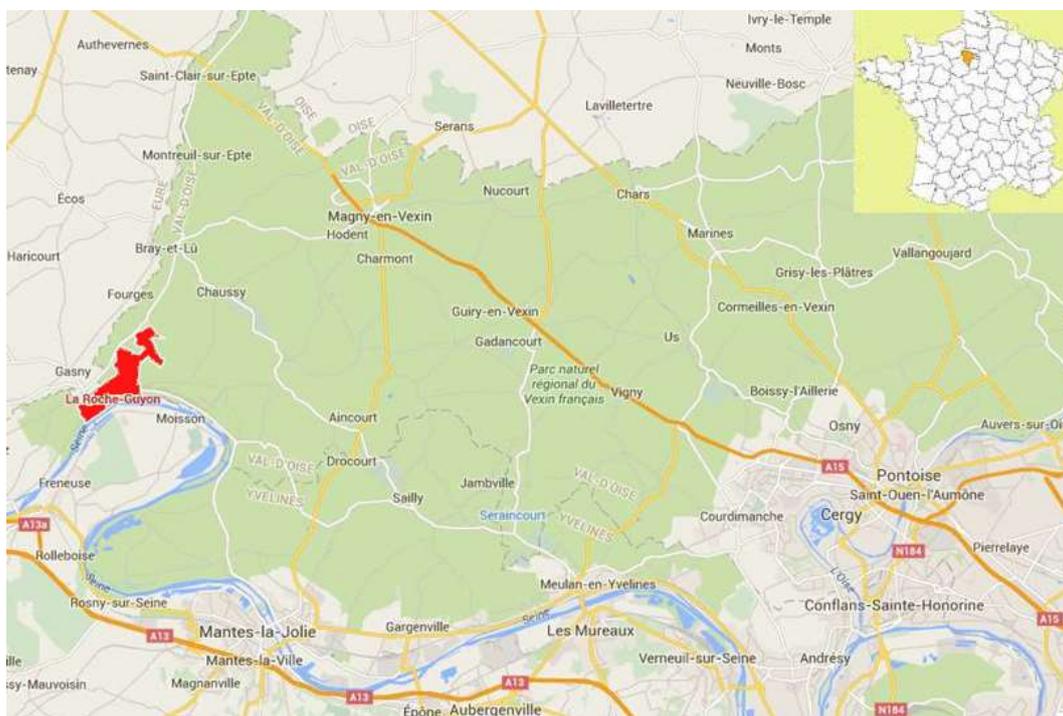


Figure I-1: Plan Général

1. Zone d'inventaire et de sondage

L'inventaire et le sondage demandés s'étendent le long de la berge droite de la Seine depuis la culée de l'ancien pont de 1935.



Figure I-2: zone de sondage - Photo : GoogleEarth

2. Coordonnées de la zone

Berges droites de La Seine à La Roche-Guyon.

Coordonnées au seuil de la rivière

GPS - WG94	Lambert 2 étendu
Long : 01 41 33 E	X : 552795 m
Lat : 48 55 55 N	Y : 2437271 m
Point Kilométrique : 133.2	

3. Zone d'explorations

Suite à la découverte d'un col d'amphore, les explorations ont été étendues en amont de la zone de sondage et également en aval. Si la surface d'exploration peut sembler importante, elle a été accélérée par l'absence de tout artefacts dû à des dragages post Seconde guerre mondiale.

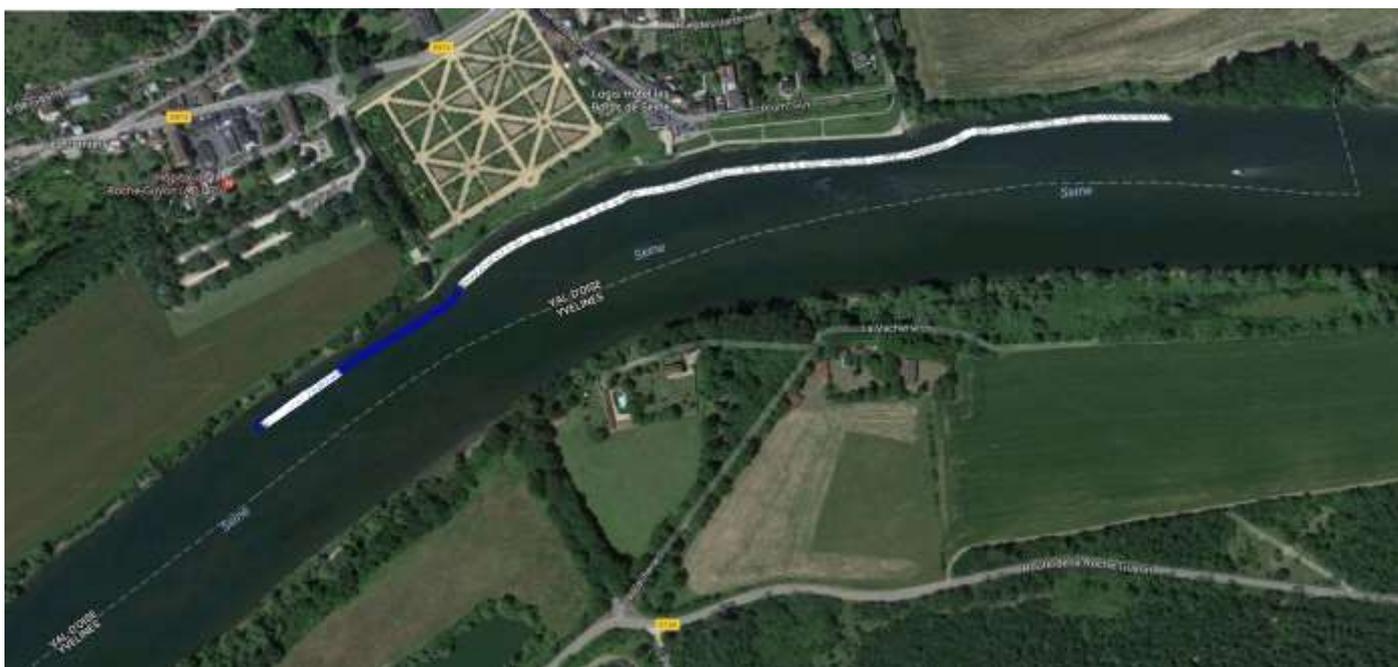


Figure I-3: Zone d'explorations – en blanc

4. Repères Géodésiques

Les deux repères géodésiques sur la commune de La Roche Guyon – **9552301** et **9552302** – n'étant pas visibles depuis les bords du fleuve, il leur a été préféré les repères de nivellement KDL3-11bis, KDL3-14a et KDL43a, bien que ce dernier soit difficilement accessible.

5. Intervenants de l'opération

ASM - Section Plongée
Association loi 1901
Agrément Jeunesse & Sport 12 230
Agrément fédéral 07-78-0159
Siège social : 15 rue de Lorraine
78200 Mantes-la-Jolie
Président : Patrick Gervais

Responsable de l'opération d'archéologie subaquatique

Pierre de SIMON
3 chemin des trembles
78680 EPONE
☎ 06 82 88 90 85
pierre@de-simon.eu

Titulaire d'un **CAH** Classe IIB,
Encadrant niveau 3 FFESSM, BEES1 de plongée sous-marine
Président de la commission d'archéologie subaquatique au
comité départemental FFESSM des Yvelines

Plongeurs :

		Niveau FFESSM	Qualifications Hyperbare
Patrick	Gervais	P3	1B
Jean-Marc	Andréani	E3	2B
Marie-Christine	Thireau	P3	1B
Guy	George	P3	1B
Didier	Daifeli	P3	1B

Non Plongeurs - participants aux opérations de surface ou sur la rive :

Marc	Daupley	sécurité surface
Farid	Hammoudi	sécurité berge
Dominique	Chehidi	sécurité surface
Pierre	Ernoul	sécurité berge

6. Principaux résultats

Sur cette partie convexe du fleuve le courant vient heurter la rive avant d'entamer une forte courbe. Le courant est donc fort et limite toute sédimentation importante. La dynamique locale du fleuve fait que les strates crayeuses sur lesquelles repose le lit du fleuve sont relativement vierges d'alluvions. Des ruptures de strates engendrent des dénivelés importants de plusieurs mètres dans lesquels viennent se piéger les artefacts.

Les origines du château de La-Roche-Guyon remontant au XII-XIII^{ème} siècle, il était attendu des vestiges d'époques médiévales ou modernes.

Les explorations en aval de l'ancien pont de 1935 n'ont pas repéré d'éventuelles structures bâties sur le fond du fleuve, seuls des fragments de poteries modernes ou des vestiges de la batellerie des XIX et début du XX^{ème} siècles ainsi que des ossements d'animaux portant des traces de boucherie furent identifiés.

Plus inattendu, il a été trouvé un col d'amphore de type *gauloise 4* très concrétionné.

Cette découverte a entraîné une extension de la zone d'exploration en amont en face des jardins actuels du château. Mais malheureusement sur cet espace, des dragages post Seconde guerre mondiale ont été effectués et laissent un fond rectifié et très pauvre en artefact, excepté contemporains – véhicule automobile de type Scénic par exemple.

L'ancien bac n'est pas laissé de traces visibles sur le fond de cette partie du fleuve, également situé sur l'espace des anciens dragages. La rive opposée, coté Yvelines, n'a pas été explorée.

Une simulation numérique montre que les rivages médiévaux se superposent avec les tracés de la D913 et de la rue du Dr Duval avant d'être lentement comblés et viabilisés. Une carte du plan terrier de 1745 aux archives départementales confirme ces données. Ceci pourrait expliquer l'absence d'artefact de cette période durant les explorations subaquatiques.



Figure I-6: Carte de Cassini – XVIIIe s – détail
Geoportail



Figure I-7: Plan terrier de 1745 – détail
ADVO 10 J 1952

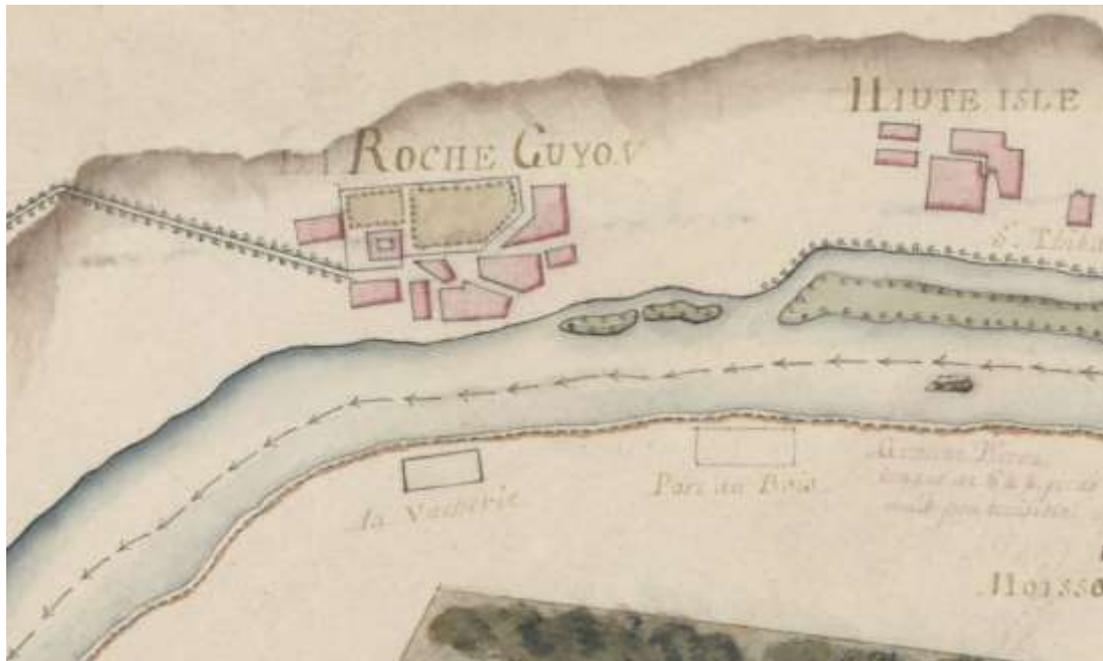


Figure I-8: Philippe Buache – XVIIIème s – détail
Gallica – cours de la Seine de Flicourt à Vernon

On remarque des îles qui seront ultérieurement rattachées à la rive droite, mais également l'absence des jardins ou de leurs représentations et les emprises au sol différentes par rapport aux plans terriers des XVIIème et XVIIIème siècle.



Figure I-9: Cadastre de 1819
Archives Départementales du Val d'Oise

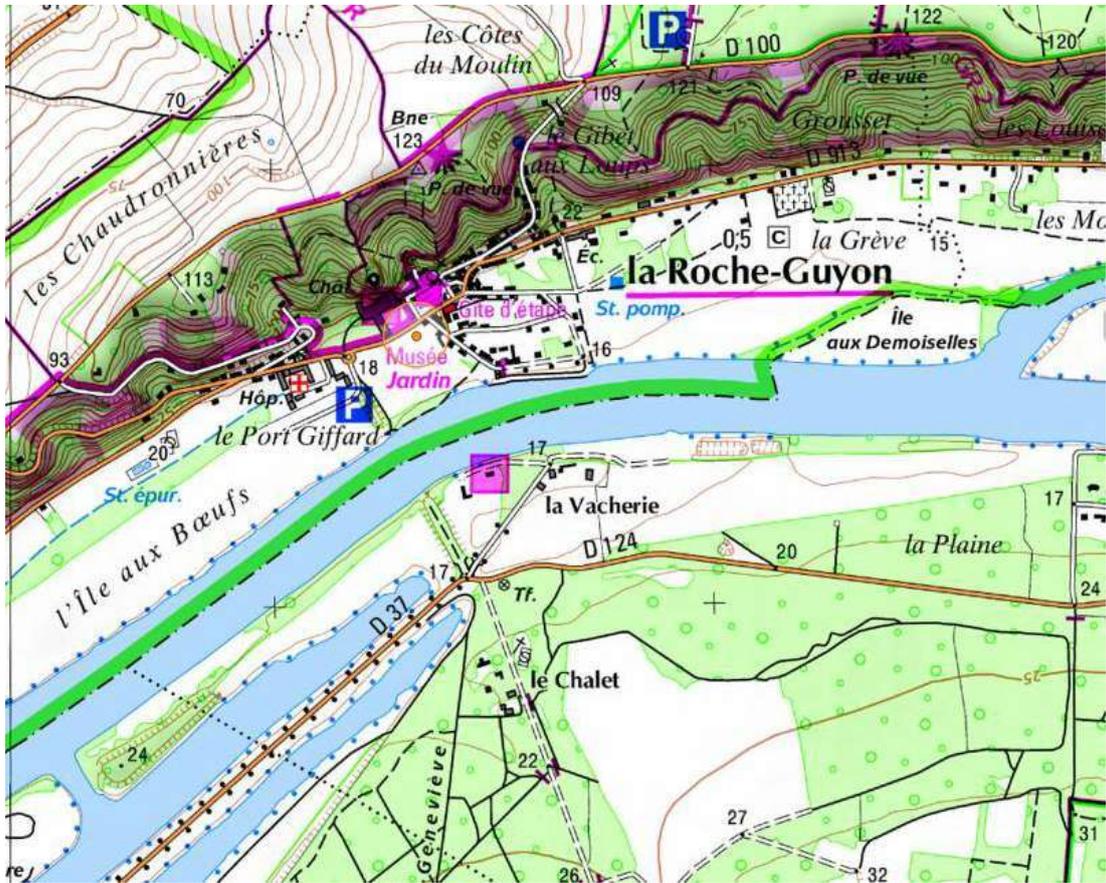


Figure I-10: La Roche Guyon
IGN - Carte au 1/25 000ème

Autorisations Administratives

8. Arrêtés Préfectoraux



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Île-de-France

Affaire suivie par : Béatrice Bouet
Service régional de l'archéologie
Tél : 01 56 06 51 64
Fax : 01 56 06 52 01
Courriel : beatrice.bouet@culture.gouv.fr
Réf : SD/BB/YR 2016- 2262
P.J. : attestation à retourner –

ARRETE N° 2016-343

Le Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur, commandeur dans l'ordre national du mérite

VU le Code du Patrimoine, Livre V ;

VU le Décret n° 2011-45 du 11 janvier 2011 relatif à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare (codifié aux articles R. 4461-1 et suivant du code du travail) ;

VU l'article 2 du Décret n° 2013-607 du 9 juillet 2013 relatif à la protection contre les risques biologiques et modifiant les dispositions relatives à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare modifiant le Décret n° 2011-45 sus-visé ;

VU l'arrêté du 30/10/2012 relatif aux travaux subaquatiques effectués en milieu hyperbare (A) ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Île-de-France n° 2015098-0006 du 7 avril 2015 accordant délégation de signature à Madame Véronique Chatenay-Dolto, Directrice régionale des affaires culturelles, pour la mise en œuvre des dispositions relatives à l'archéologie ;

VU l'arrêté n° 2015-140 du 18 décembre 2015 portant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane Deschamps, Conservateur régional de l'archéologie ;

VU la demande d'opération archéologique arrivée le 10 mai 2016 ;

Considérant que les certificats d'aptitude à l'hyperbarie sont valides et les certificats médicaux à jour ;

ARRETE

Article 1^{er}

Monsieur **Pierre de SIMON** est autorisé à procéder à une opération de prospection inventaire (**prospection subaquatique**) à partir de la date du **01/09/2016** jusqu'au **31/10/2016**. Opération Patriarche n° **.10252**

En région Ile de France

Département : **VAL-D'OISE**

Commune : **La Roche-Guyon**

Cours d'eau : **la Seine**

Localisation : au point kilométrique 133.2 (GPS – WG94 : Long : 01 37 43 E / Lat : 49 04 43 N)

Propriétaire : **Etat**

Programme : **27**

Organisme de rattachement : **A.S.M. – PLONGEE (MANTES-LA-JOILE, ASSOCIATION BENEVOLE)**

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par les décrets sus-visés, et en application du Plan de Prévention des risques et du document de chantier pour la campagne 2016. Le titulaire a déclaré sur l'honneur que son équipe est conforme à la législation actuelle. L'utilisation de détecteurs de métaux est totalement proscrite sauf autorisation spécifique.

Le titulaire est tenu d'obtenir les autorisations nécessaires auprès des services gestionnaires du cours d'eau.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, la copie de la documentation relative à l'opération, et en double exemplaire, un rapport accompagné de cartes et de photographies ainsi que, le cas échéant, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches. Un troisième exemplaire sera envoyé au DRASSM.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

- lieu de conservation provisoire : **S.D.A.V.O.**

- lieu de conservation définitive : **à définir avec le SRA.**

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération

Cette autorisation est accordée sous réserve de la conformité de l'équipe à la réglementation hyperbare et du respect du Plan de Prévention des Risques. Des contrôles du Service régional de l'archéologie peuvent intervenir pendant la durée de l'opération.

Article 5 : la Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 13 juin 2016

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
la Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France



Stéphane DESCHAMPS
Jean-Marc Gouédo
conservateur en chef du patrimoine
adjoint au conservateur régional
de l'archéologie d'Ile-de-France



Intéressé(e)
 Organisme de rattachement
 Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Préfet de région
 Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)

Mairie(s)
 Gendarmerie
 Autres

Direction régionale des affaires culturelles
 Sous-direction de l'archéologie

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
47 rue La Peletier 75009 Paris - standard 01 56 06 50 00 • Télécopie 01 56 06 52 48
Adresse Internet : www.ile-de-france.culture.gouv.fr

B. Nature du Projet

Afin de favoriser l'arrêt des bateaux de croisières fréquentant cette portion de la vallée de la Seine, il est envisagé l'installation d'une halte pour les bateaux touristiques en créant un ponton flottant.



Figure I-11: Projet d'embarcadère
© Port de Paris

Le projet prévoit la réalisation d'un embarcadère et d'une passerelle piétonne de 30m de long pour rejoindre la berge sur l'ancienne culée du pont détruit au cours de la Seconde guerre et permettre l'accostage de bateaux de croisière pouvant atteindre 135m de long et 12m de large pour une capacité de 200 personnes.

L'étude d'impact et de réalisation a été faite par le Port de Paris et le projet devrait se réaliser prochainement ; la création de cette escale fluviale a été validée en juillet 2016 par l'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable¹.

¹ In : <http://www.gazettevaldoise.fr/2017/01/20/les-travaux-de-la-halte-fluviale-devraient-debuter-cet-ete/>



Figure I-12 : Vue aérienne du projet d'embarcadère à La Roche-Guyon

L'opération envisagée consistait à faire un inventaire archéologique subaquatique des berges afin d'évaluer l'impact des infrastructures nécessaires à la mise en place de *duc-d'Albe* et d'un ponton flottant sur cette zone.

II. Prospections et sondages subaquatiques sur la Seine devant le château de la Roche-Guyon

A. États des Connaissances

1. Contexte géographique

La commune de La Roche-Guyon est située dans le sud-ouest du Val-d'Oise, aux confins de l'Île-de-France et de la Normandie, à la jonction des trois départements du Val-d'Oise, des Yvelines et de l'Eure. Elle se trouve à 66 kilomètres environ au nord-ouest de Paris et à 40 kilomètres à l'ouest de Pontoise. Le village est situé dans le creux d'un méandre de la Seine, sur la rive droite du fleuve, au pied d'une falaise crayeuse escarpée qui délimite le rebord du plateau du Vexin français.

Le territoire communal est bordé au sud par la Seine sur une longueur d'un peu moins de trois kilomètres. Le fleuve qui était autrefois jalonné de plusieurs îles a été en partie rectifié et canalisé : l'île des Demoiselles à l'est et l'île aux Bœufs à l'ouest ont été réunies à la rive droite.

2. Contexte géologique

La basse vallée de la Seine est caractérisée par des méandres très accusés appelés « boucles ». Lors des phases périglaciaires, la Seine, dont le débit était beaucoup plus fort qu'il n'est actuellement, a fortement érodé les rives concaves des boucles, façonnant le paysage actuel de falaises. Les extrémités du site sont marquées, à Vétheuil par un talweg où passe un ensemble de rus qui s'y jette dans la Seine, et à Bennecourt par un adoucissement du relief, lié notamment au retour de la boucle de la Seine et plus en aval par la vallée de l'Epte.

Cette dynamique a modelé le site des coteaux de la Seine, sur la rive extérieure de la boucle de Moisson. Il se présente actuellement comme un versant en fer-à-cheval de 10 km de long, exposé au sud-est, au sud ou au sud-ouest. Son relief est très marqué : son dénivelé va de 62 à 129 m, et les pentes y atteignent souvent plus de 60°. Ce versant n'est pas uniforme. Les différents phénomènes ont constitué une alternance de pitons crayeux, les « pinacles », et de talwegs de largeur variable. La genèse de ces formes, très abruptes, dont les pentes sont très fortes, est probablement la conséquence d'événements rapides et violents (phénomènes de cryoturbation). Toutes les couches n'affleurent pas sur l'ensemble de la boucle, seules les falaises de Haute-Isle les laissent toutes paraître. Les craies du Santonien et du Campanien affleurent sur l'ensemble des communes, de Vétheuil à Bennecourt. Les argiles du Sparnacien, les sables de Cuise et le calcaire lutétien ne sont visibles que sur les communes de Vétheuil et de Haute-Isle.

Les pentes sont plus abruptes entre Vétheuil et La Roche-Guyon, les pinacles y étant les plus saillants, et s'adoucissant entre La Roche-Guyon et Bennecourt.

Le substrat géologique offre une certaine diversité. Les pinacles et les talwegs qui les séparent sont taillés dans des craies, du Campanien et du Santonien. Elles sont blanches et assez tendres, avec des silex noirs en bancs rapprochés. La corniche supérieure est taillée dans le calcaire du Lutétien, calcaire grossier à passées sableuses. Entre craie et calcaire affleurent deux couches de faible épaisseur : les

sables de Cuise, sous-tendus par l'argile du Sparnacien. La nappe aquifère du Cuisien affleure, alimentant quelques suintements et sources de faible débit.

On trouve sur le site quelques cavités, dont certaines sont profondes de plusieurs dizaines de mètres et comportant des développements qui se sont formés naturellement dans la craie, sous l'action de mouvements de terrain et de changements de climats. Il existe également une fissure liée à l'ancien passage d'un petit cours d'eau souterrain.

Cette diversité géologique est à l'origine d'une certaine variété des formations superficielles. Le replat sur le toit de la craie est recouvert d'une formation issue du mélange en proportions variables, de blocs, cailloux, particules calcaires, argile et sable. Les dépressions sont occupées par des colluvions de nature et d'épaisseur variables. Sur les pinacles, les formations meubles sont quasiment inexistantes.

Le bas du versant ayant probablement été sapé par la Seine, les formations d'éboulis sont rares.

La richesse et l'originalité biologique du site sont donc liées à plusieurs facteurs physiques prépondérants :

- un climat relativement chaud et sec
- des pentes très fortes, exposées au sud (sud-est à sud-ouest)
- des substrats variés.

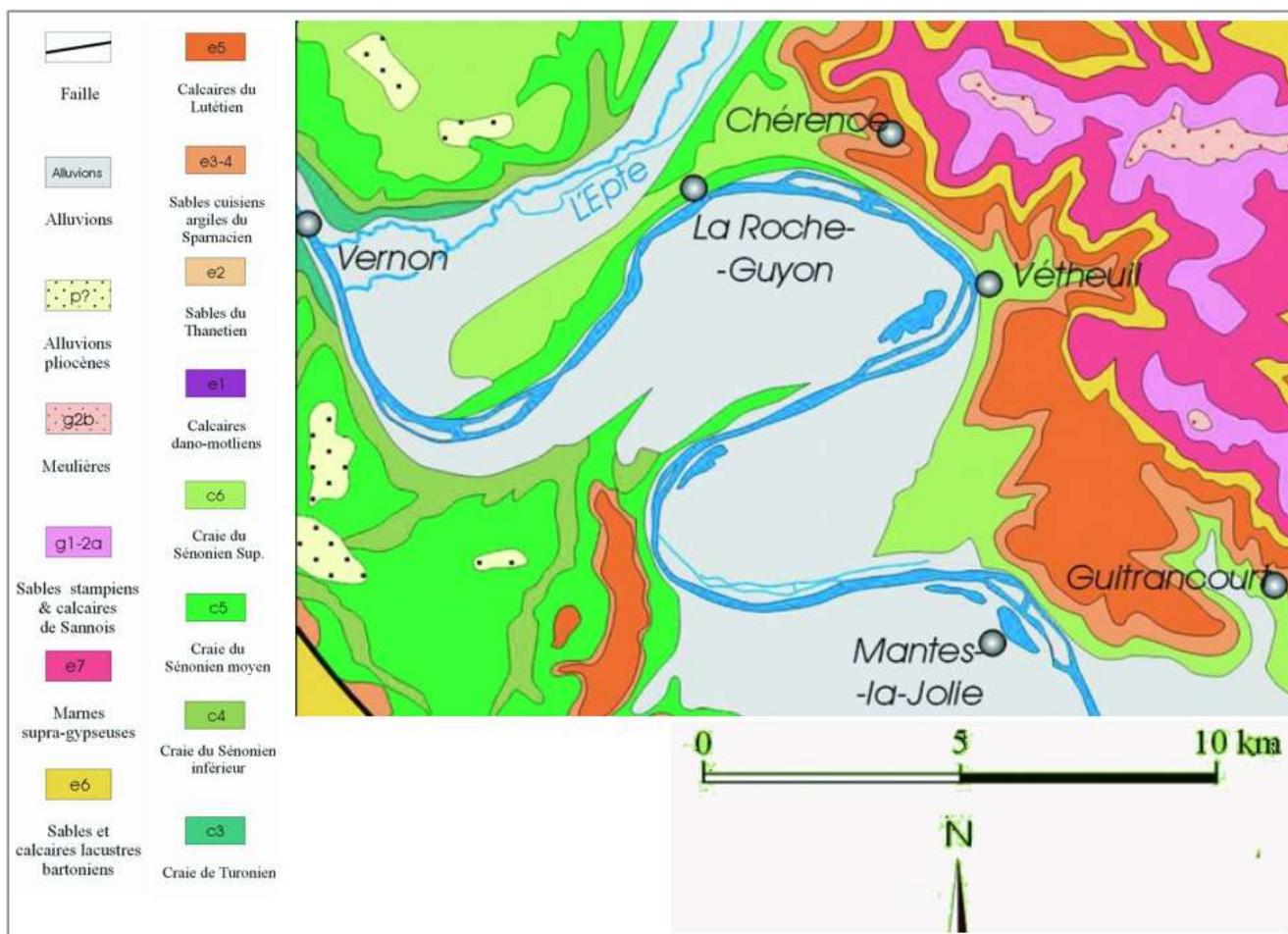


Figure II-1: Carte géologique simplifiée du Vexin Français

Courrier scientifique du PNR, spécial géologie – Mai 2007, p.8

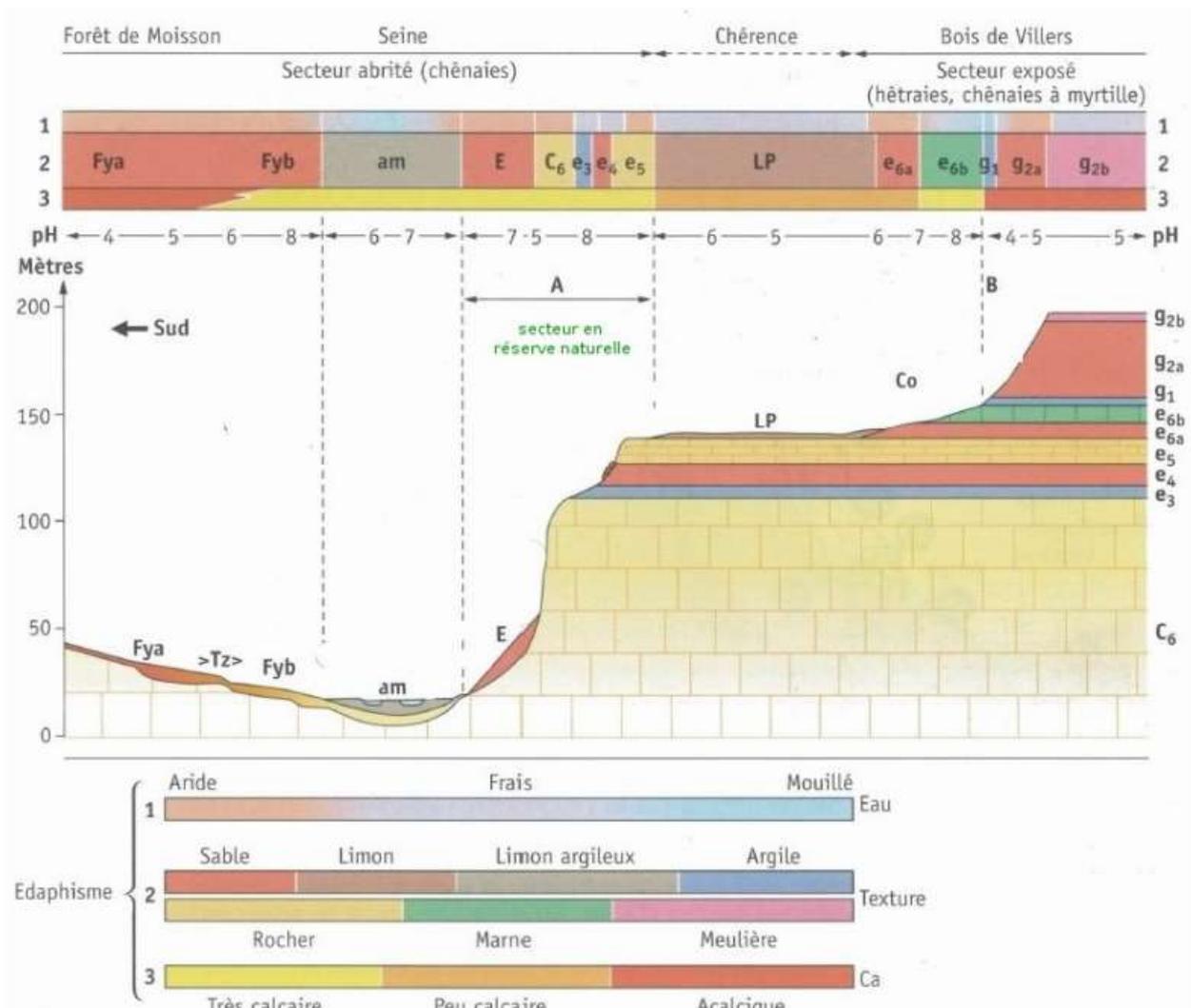


Figure II-2; Coupe Géologique entre Vétheuil et La Roche-Guyon
Partie Nord du méandre de la Seine - Pierre Allorge - 1922

La craie est une spécificité du bassin anglo-parisien. Cette roche est peu répandue sur le globe et à travers les temps géologiques. En dehors du bassin parisien, elle est surtout présente au nord-ouest de l'Europe (Kent, Sussex, Danemark ...) où elle forme des falaises remarquables. Même si elle en constitue le soubassement, la craie affleure naturellement très peu en Île de France, surtout sous la forme de falaises. Il faut descendre la Vallée de la Seine jusqu'en Normandie pour retrouver ce type de formations, puis en bord de mer. Cet affleurement et le paysage qu'il constitue avec ces pitons crayeux en forme de pinacles est donc exceptionnel dans la région. Il en va de même pour l'habitat troglodytique qui s'y est installé. Le calcaire de ces falaises possède une bonne capacité à garder la chaleur. Avec une orientation au sud, une disposition en amphithéâtre et une surface claire, cela contribue à créer des conditions subméditerranéennes, en limite ou au-delà de leur aire de répartition. Les pitons constituent des affleurements où s'installe un cortège d'espèces pionnières ou inféodées aux lithosols.²

² Plan de gestion RNN des coteaux de la Seine 2013-2017 –PNR du Vexin Français – Document de Travail -183 pages

3. Contexte Historique

L'histoire de La Roche-Guyon est principalement tournée vers son château.

Le donjon principal est probablement du XII^{ème} siècle. Cependant les premières traces d'une fortification sommaire dateraient des premières invasions Normandes et Viking. Son emplacement stratégique est double : il permet de surveiller le fleuve qu'il surplombe et l'une des routes qui mène à la Normandie. Il faut évidemment rappeler que fleuves et rivières étaient à l'époque un moyen de voyager rapidement, et permettait d'abonder la pêche et toutes les nécessités d'usages indispensables de l'époque.

En 863, Charles le Chauve fait construire ou réparer par Pîtres les forteresses sur le fleuve. En 911 le traité de Saint-Clair sur Epte qui crée la Normandie permet d'avoir une paix relative avec les Vikings. Il donne alors à La Roche-Guyon toute son importance stratégique comme avant-poste et surveillance de la frontière en conjugaison avec le château de Gisors à quelques kilomètres de là. La vallée de l'Epte et ses abords resteront des points de frictions important jusqu'à la guerre de Cent Ans.

Le donjon a subi deux étapes importantes et majeures pour sa construction. La première, c'est la construction vers la fin du XII^{ème} siècle d'un donjon simplifié mais déjà imposant, qui sera vite adjoint de deux chemises de protection qui doublèrent son épais donjon initial. Sa forme rare reflète déjà pour l'époque une grande avancée technique.

La fin de la guerre de Cent Ans et la Normandie étant devenue française, le château va lentement se transformer. Des ouvertures seront faites, les remparts et les donjons transformés. Une grande partie sera finalement abandonnée voire démolie.

Au XVII^{ème} siècle, un potager fait son apparition en face du château. À cette époque le château va prendre une ampleur esthétique remarquable avec l'ajout d'une écurie, de deux pavillons, d'une cour d'honneur et d'une entrée immense en dessous du chemin de ronde et des tours. S'y ajoutera un réseau d'adduction d'eau dans le potager et la construction d'un réservoir souterrain de plus de 600m³.

La fin de la seconde guerre mondiale apportera des dégâts importants aux bâtisses et au village, puis les bâtiments et le jardin seront progressivement restaurés.

a) Péage

Au XII^{ème} siècle, Philippe-Auguste accorde à Guy de la Roche en récompense de sa loyauté le droit de péage pour les bateaux naviguant sur la Seine. Ce droit de péage procure d'importants revenus à la famille de La Roche mais des devoirs lui incombent : garantir la navigabilité du fleuve par l'entretien des berges, le dragage, puis à partir de 1480, le halage des navires³.

Mémoire nous en est restée au travers d'une plaque gravée dont le texte est conservé aux archives départementales ;

³ La Roche-Guyon, *Alain Quenneville et Thierry Delahaye*, Edition du Valhermeil, Condé sur Noireau – 1996 – 128 pages

15 97

Archives du Val d'Oise (inv. Série 10)

'Tableau contenant les droicts d'acquit et péage deubs [dus] aux seigneurs de La Rocheguyon, pour les marchandises chargées en batteaux passans par a rivière de Seyne, tant en montant qu'avallant [tant en allant en amont qu'en aval] par devant le chasteau de la Rocheguyon, duquel péage nul n'est exempt à raison de quelque privilège que ce soit sinon, le Roy, la Royne et le Daulphin de France, avec les couventz des Chartreux, Célestins, et l'abbaye du Bechelloyn [Bec Helloin] par concession et aulmosne des seigneurs de La Rocheguyon.

Premièrement pour le sel

Chacun batteau ou navire, grand ou petit, chargé de sel noir ou blanc, en tout ou partie, doit cinq minotz et demy de sel et ung denier parisis pour le mérot [jeton attestant Le paiement]. Tour le vin et aultres liqueurs d'arbres Chacune pièce de vin et de toute aultres liqueurs d'arbres comme vergust [verjus], vinaigre, cidre, péré [poiré], huilles, miel et aultres, soit pipe, poinsson, demy poinsson, cacque, demy cacque, ou aultre pourveu [pourvu] qu'ils soient[soient] liez d'ozier, chargez en batteau, jusques au nombre de six pièces ou moings, doit trois solz parisis et un denier parisis pour le mérot. S'il passent ledit nombre de six pièces, jusques à vingt, ne doivent que deux sobz [sous] parisis pour chacune pièce sinon que ce fussent tonneaux qui debveroient [devraient] le double. S'ils passent XXI.ne [vingt et une] pièce ou plus jusques à quelque nombre que ce soit ne doivent que douze deniers parisis pour chacune pièce, mais est deu[dû] droict de pautonnages ou chesnes [chaînes] qui est trente solz huict deniers parisis, et si lesdites pièces estaient liées de frette, ne doivent que un denier parisis pour chacune pièce, sinon qu'il y en eust douze ou plus, en ce cas debveroient [devraient] pour chacune XII.ne [douzaine] trois solz parisis, et chacun batteau doit un denier parisis pour mérot ou quittance.

Pour le poisson

Chacun millier de poisson de quelque espèce ou grandeur qu'il soit, sil ne nage, chargé en batteau ou navire, doit dex poissons, s'il ny en a que jusques à quatre milliers chargés dedans un batteau. Il ne doit point de chesnes [chaînes] et droict de pautonnage, mais s'il y en a plus de III milliers, jusques à XII milliers, ils doivent huict poissons pour ledit droict de chesnes [chaînes], outre les deux poissons pour chacun millier. S'il passe XII milliers est deu [dû] depuis ledit nombre jusques à XXIII milliers seize poissons pour ledit droict de chesnes [chaînes], outre lesdits II poissons pour chacun millier. S'il passe XXIII milliers, est deu [dû] depuis ledit nombre jusques à trente six milliers qui sont III. lez, trente deux poissons pour ledit droict de chesnes outre lesdits deux poissons pour chacun millier.

Et s'il passe outre lesdits trois lez, jusques à quelque nombre que ce soit est deu [dû] pour lesditsdroicts de chesnes [chaînes] cinquante poissons, outre les deux poissons pour chacun millier et doit chacun batteau un denier parisis pour le merot ou quittance.

Sont tenus les voicturiers menans et conduisans lesdits batteaux, de guerrer[garer] leurdits batteaux au port de la Roche, et venir quérir le seigneur ou son recepveur et commis, au chasteau, pour aller recevoir ledit droict dacquit. "Et s'ils passent sans guerrer [garer] et payer ledit droit dacquit, assavoir en avallant une borne nommé Pierre fourchée qui est entre le bourg de la Roche et le village de Clanchaloz [Clachaloz], et en montant une aultre borne nommée Grosse pierre qui est entre ledit bourg de la Roche et le bourg de Vétheuil, ilz encourent la forfaiture et confiscation, tant des batteaux, ustanciles diceulx que de toute La marchandise dont ils sont chargez tant celles qui doivent acquit que celle qui nen doivent point.

¹ Nicole Le Roy, in, *Aspects méconnus de la Renaissance*, Musée Archéologique du Val d'Oise, - Ed Somogy, 1998 Paris, 312 pages

4. Infrastructures et mouvements sol

L'observation des fonds du duché de La Roche-Guyon de 1687 comme des images tirées de Google Earth permettent de distinguer que la terrasse basse est représentée par une bande verte. Cette ligne symboliserait la zone humide, cultivée, mais non bâtie. C'est précisément à cet endroit que le bourg s'est développé, sous le niveau des plus hautes eaux connues.

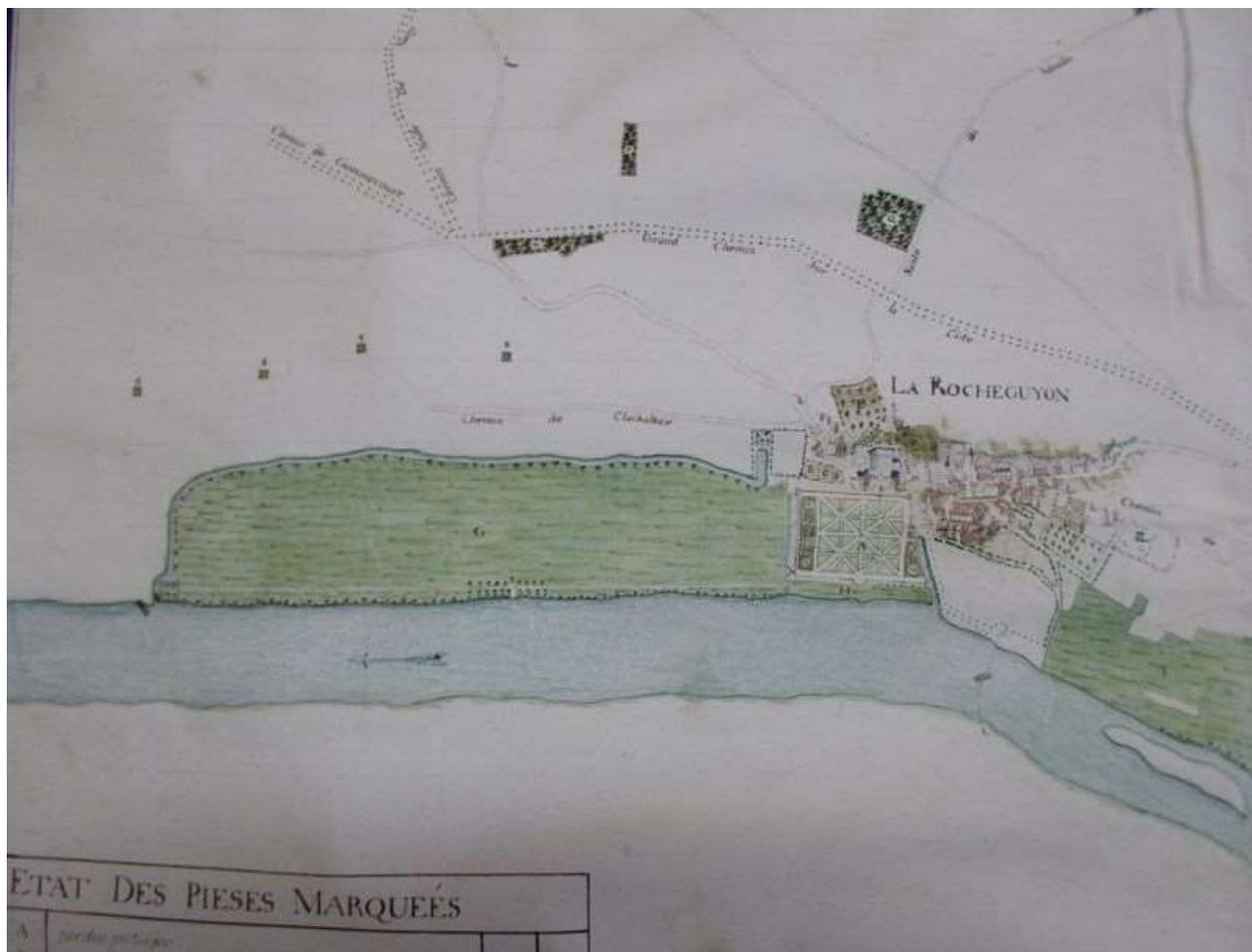


Figure II-3: Fonds du Duché de la Roche-Guyon - 1697
Sur ordre de François de la Rochefoucauld, duc de La Roche-Guyon
Archives Départementales du Val d'Oise

La séparation entre les deux zones, sèche et humide, ou encore terrasse haute et basse, serait marqué par le chemin des hautes eaux. Cette voie représente aujourd'hui la voie principale sillonnant au pied de la falaise, en bord de Seine. Par ailleurs sur le Plan de Prévention des Risques, la ligne des plus hautes eaux connues, datant de 1910, suit parfaitement cette voie historique⁴.

⁴ Alexis DEMANCHE, Le Bourg de La Roche-Guyon entre le fleuve et la falaise, École d'Architecture de Versailles, 2001, 36 pages



Figure II-4: Paléo-chenaux entourant le jardin et prairie ouest – Google Earth 2014

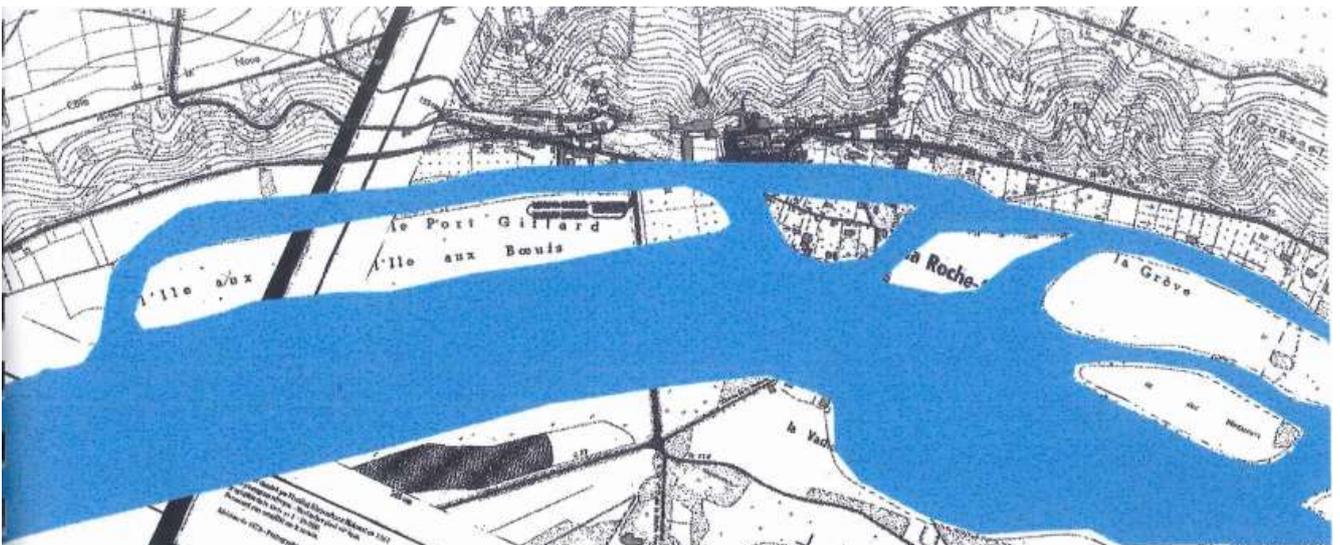


Figure II-5: Reconstitution de la Seine au pied du corps du château
Plan schématique fusionné avec les fonds IGN actuels

Une simulation numérique faite dans le cadre d'un mémoire de l'école d'Architecture de Versailles permet d'identifier les paléo-chenaux entourant le château et le bourg. Elle montre également que, dans le cadre d'une exploration des rivages médiévaux, ceux-ci sont aujourd'hui majoritairement scellés sous la D913 et de la rue du Dr Duval, et explique en partie l'absence d'artefacts de cette période durant notre inventaire sur le tracé du lit post-moderne de la Seine.

5. Environnement archéologique

La carte archéologique départementale signale de nombreuses occupations sur le village de La Roche-Guyon.

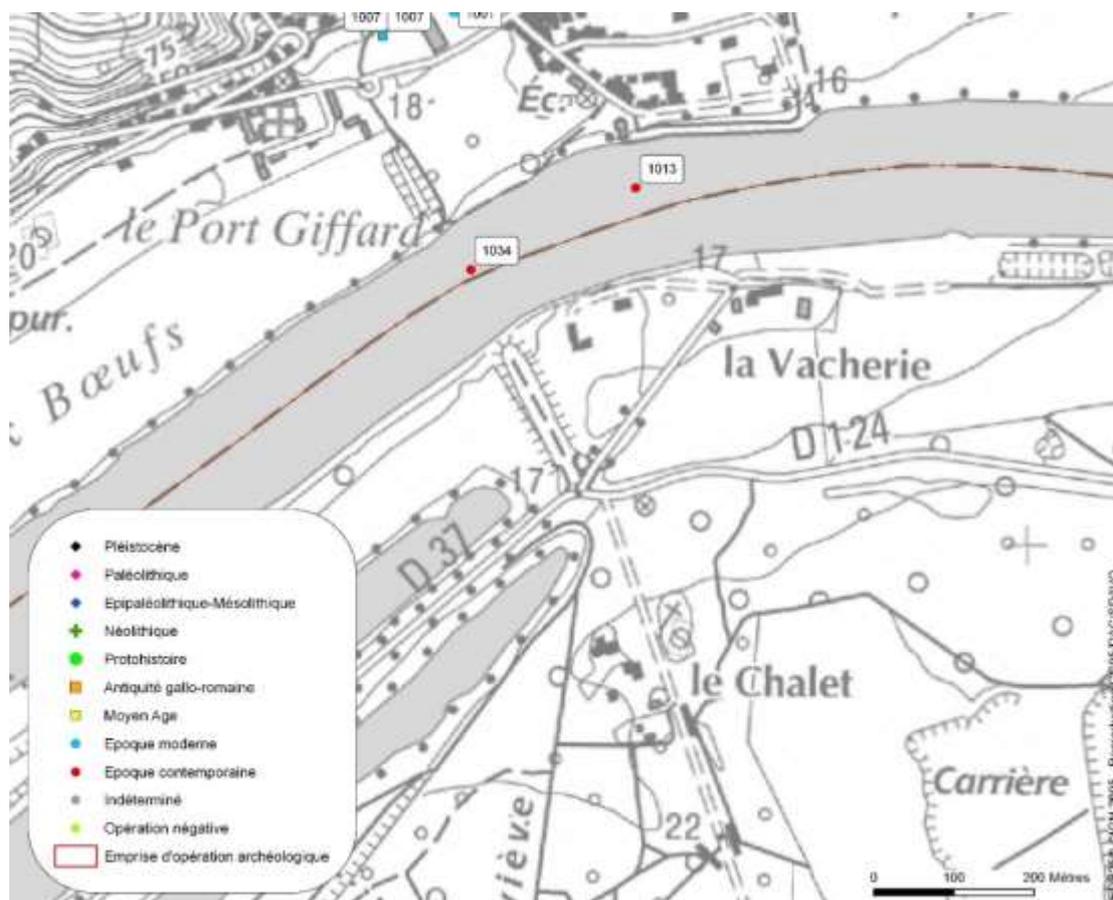


Figure II-6: Carte archéologique du Val d'Oise : la Roche-Guyon
SDAVO 2016

Deux signalements sont proches de la zone prospectée :

- 95 523 1013 – le pont suspendu construit en 1838 et démolé en juin 1914
- 95 523 1034 – le pont à arche unique en béton armé, mis en service en 1935 et dynamité en 1940

Aucune trace de ces ponts dans le lit du fleuve n'est observable aujourd'hui ; mais les 2 rives gardent toujours visibles les culées de ces deux ponts.

B. Description du matériel archéologique

1. Col d'amphore

Parmi les artefacts remontés de la Seine devant le lieudit « Le Port Giffard », un col d'amphore particulièrement concrétionné, de type *Gauloise IV*.

Position : WG : 49.0775°N 1.6266°E;

Lambert 2étendu : Y=2453511.7N X=548101.05E

Profondeur : 5.70m

Délicatement nettoyé à l'aide d'un micro burin, la concrétion sera lentement enlevée afin de détecter tampon ou graffito.

Cette découverte a amené une extension des explorations en amont et en aval de ce point à la recherche d'une confirmation soit sous la forme d'autres amphores soit de trace d'une embarcation. Les dragages répétés en amont au niveau des jardins nous ont rapidement évité tout espoir.



Figure II-7: Position du col d'amphore

photo IGN



Figure II-8: 95523-16-102 - Col d'amphore à la sortie de l'eau



Figure II-9: Col d'amphore après nettoyage et suppression des concrétions

Pate jaune clair et farineuse au contact. Ce type de pate permettrait d'avancer une date de fabrication comprise entre la fin du 1^{er} siècle et le début du 2^{ème} siècle. Il n'a pas été relevé de timbre, de marque de potier ou de *titulus pictus* sur la partie haute de la panse, ni de trace de poix sur la partie interne.

On distingue une trace d'usure faite par un lien sur le haut de l'une des anses.



Figure II-10: Col d'amphore - Trace d'usures sur l'une des poignées

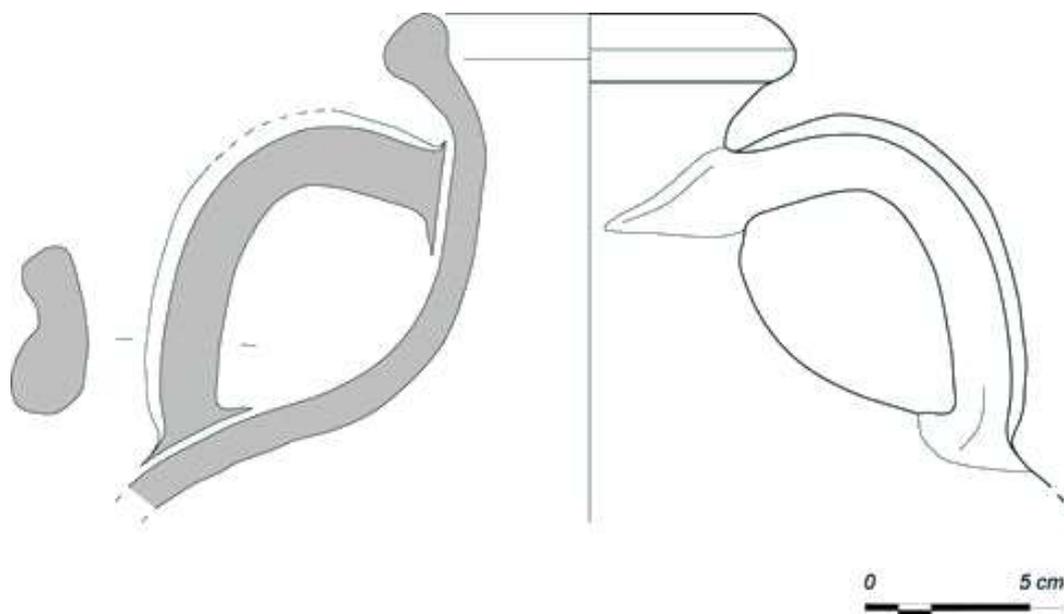
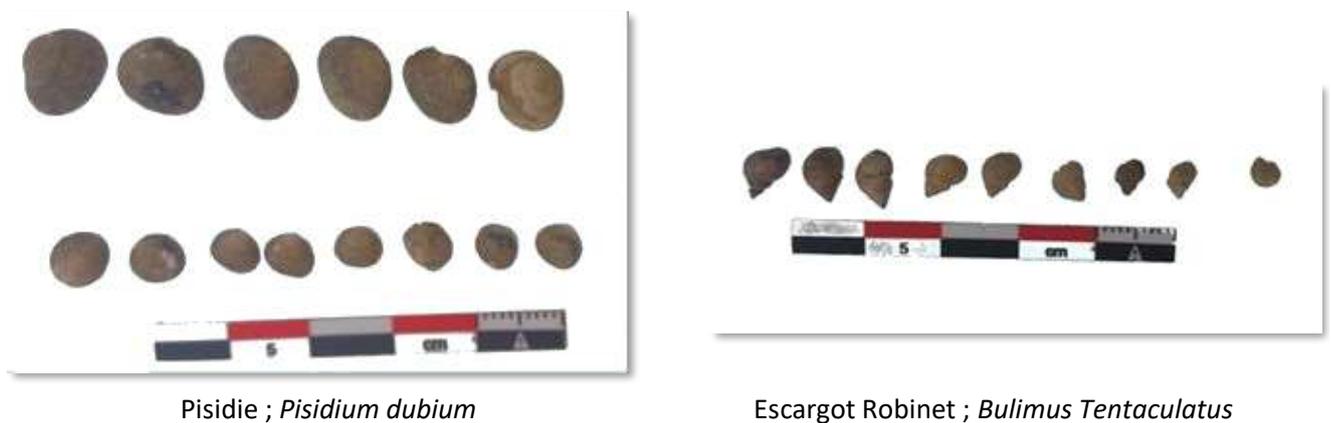


Figure II-11: Col amphore - Gauloise IV

Durant le nettoyage du col il a été trouvé des coquilles de mollusques incrustées dans la concrétion. Ces mollusques fluviatiles, d'un cycle de vie 17 à 39 mois en moyenne sont typiques des eaux courantes permanentes, dans un environnement à faible turbidité et à pH compris entre 6.6 à 8.4, Ils vivent principalement sur des bas-fonds, mais on les trouve jusqu'à des profondeurs de 6m.



Pisidie ; *Pisidium dubium*

Escargot Robinet ; *Bulimus Tentaculatus*

Figure II-12: Coquilles sur le col d'amphore

L'importance des concrétions et les nombreuses coquilles correspondent à un environnement stable, les factures de l'amphore sont nettes, prouvant que le mobilier est resté longtemps en place.

Malgré les recherches étendues aucun indice complémentaire n'a pu être apporté sur l'origine de ce col d'amphore.

Ce col, ainsi qu'une *imbrex* trouvée dans la même zone, pourraient être mis en relation avec la présence d'une villa gallo-romaine probable à St Martin-la-Garenne -section d'allée visible depuis les berges de Seine, ou bien plus en amont encore avec le trafic associé au port des Mureaux identifié au milieu des années 1980 par Pierre-Jean Trombetta et Yvan Barat.



Figure II-13: 95523-16-109 - *Imbrex*

2. Pot tripode



Glaçure verte interne



Pot Tripode, vue externe

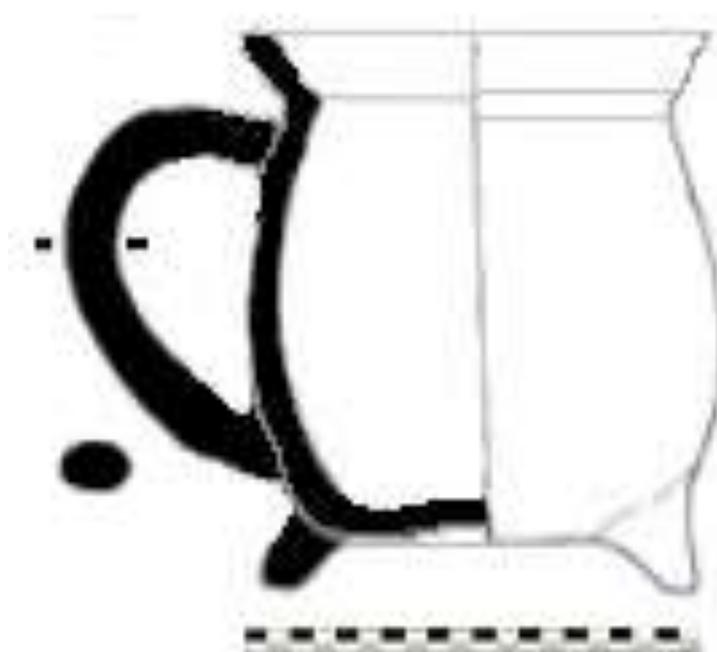


Figure II-14: 95523-16-100 Pot tripode

Pot tripode - fin XVIème ou XVIIème siècle, céramique à pate brun clair et à glaçure interne verte. Le fond externe est également glaçuré.

3. Briques de houille

Ces briquettes alimentaient les chaudières des toueurs et des remorqueurs sur les canaux. A la Roche-Guyon le toponyme « Port Giffard » comme l'existence de 2 anciennes bittes d'amarrage partiellement ensevelies sur la berge de la Seine confirment que ce lieu a aussi servi pour un temps de halte pour la batellerie.

a) Briquette de charbon marquée AZ



Figure II-15: 95523-16-104 - Briquette en provenance des mines d'AnZin

Longueur 0.295m, largeur 0.20m hauteur 0.135m poids 8.5 kg, cette briquette a été fabriquée par La Compagnie des mines d'Anzin dans le nord de la France, qui fut l'une des premières grandes sociétés

industrielles françaises qui a exploité ces mines pendant près de deux siècles, de 1757 jusqu'à la nationalisation des mines en 1949.

Dirigée par les grands noms du capitalisme et de la politique française du XIXe siècle, tels que Jean Casimir-Perier ou Adolphe Thiers, et décrite dans le roman *Germinal* d'Émile Zola, elle deviendra un symbole social et politique du capitalisme français du XIXe siècle.

b) Briquette de charbon marquée ANIC



Figure II-16: 95523-16-105 - Briquette de charbon incomplète
en provenance des mines ANICHE

Briquette de la Compagnie des mines ANICHE, elle a été produite par l'usine à Briquette de Somain à proximité immédiate des fosses *La Renaissance*, *Saint Louis* et *Fénelon* situées dans l'ancien département du Nord. La première cokerie a été installée en 1899 et elle a cessé son activité en décembre 1976.

c) Briquette de charbon marquée LFC



Figure II-17: 95523-16-108 - Briquette de charbon des mines stéphanoises Les Frères Charvet

Briquette de Longueur 0.301m, largeur 0.224m, hauteur 0.124m, et d'un poids de 9.8kg. Elle a été fabriquée par la société stéphanoise « Les Fils Charvet »⁵.

La société mère, « Charvet et Cie », sera fondée en 1832 à Lyon par Henri Charvet pour le négoce du charbon en gros et au détail et s'étendra rapidement à Saint-Etienne avec le fils, Benoît Charvet, qui se spécialisa dans la fabrication et la vente de coke pour les hauts fourneaux.

En 1882 Henri et Louis, quatrième génération, prenaient comme nom « Les Fils Charvet » créant dans la région Rhône-Alpes une quinzaine de succursales pour répondre aux demandes locales avec la fabrication de boulets et de briquettes de charbon sous la marque « L.F.C. ».

L'entreprise prospéra jusqu'à la seconde moitié du XX e siècle, suivi d'un lent déclin ; l'entreprise de nom « Les Fils Charvet » semble définitivement dissoute en 2008.

⁵ Modèle déposé au Musée de la Batellerie et des Voies Navigables de Conflans-Sainte-Honorine.

4. Porte-Diner



Glaçure interne verte



Trou d'anse mobile

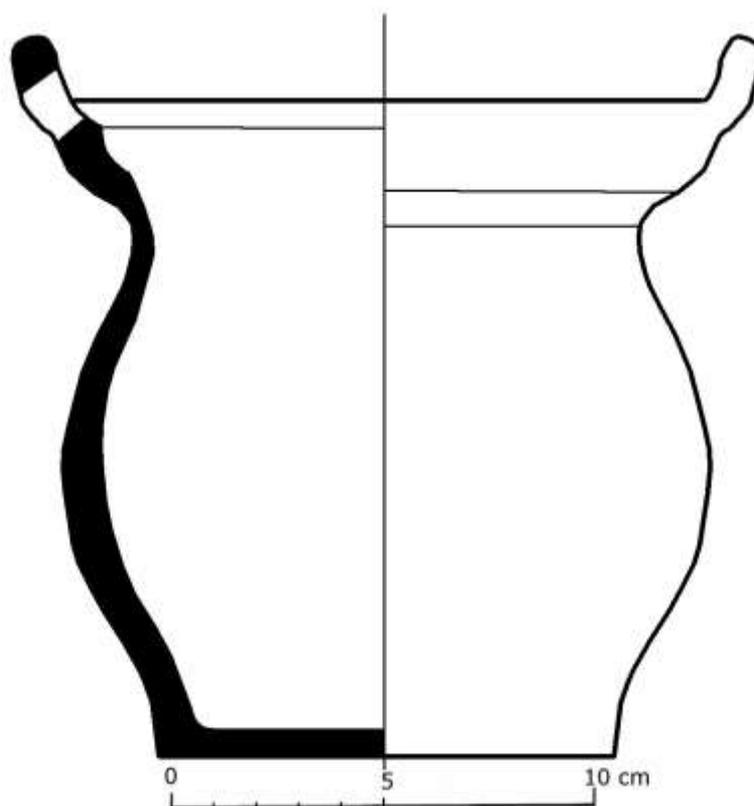


Figure II-18: 95523-16-103 Porte-Diner

Céramique à pâte brun-clair et glaçure verte interne du début du XVIIème siècle.
Pot de 171mm de hauteur pour 170mm de diamètre

5. Objets non caractérisés

Il faut signaler la découverte de deux objets actuellement non caractérisés sur l'espace aquatique correspondant au lieu-dit Port Giffard. Ces éléments sont en cours d'analyse par la Musée de la batellerie et des voies navigables de Conflans-Sainte-Honorine.

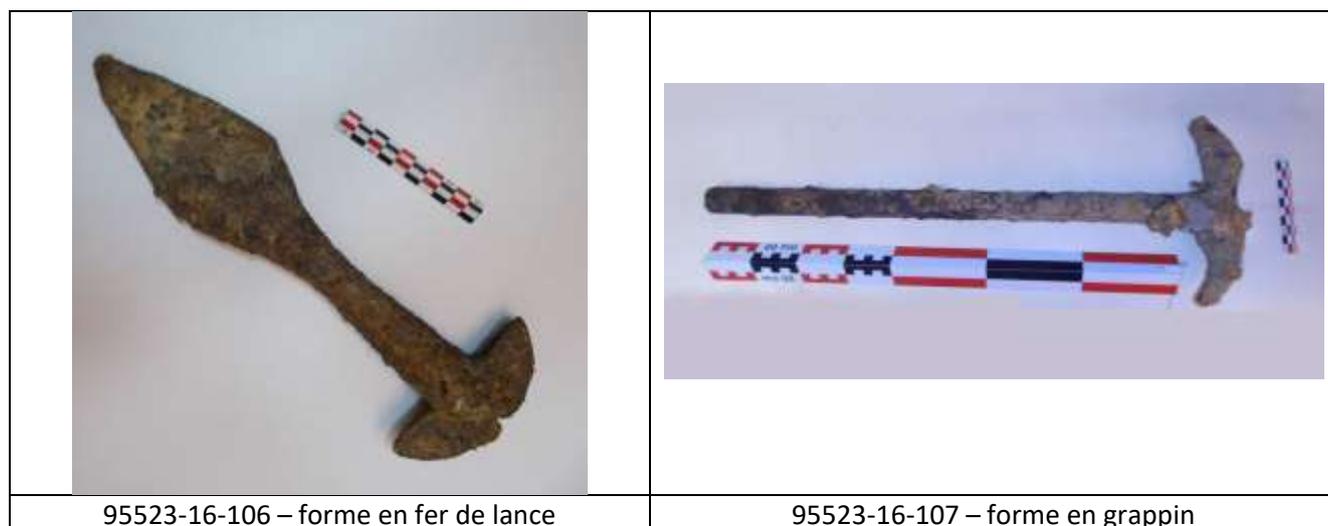


Figure II-19: Objets non caractérisés

95523-16-106 : pièce métallique en forme de fer de lance, une extrémité plate en forme de flèche et l'autre évidée de forme conique. La concrétion présente ne permet pas de déterminer quel emmanchement était réalisé (bois/ métal/...).

Le diamètre extérieur est de 25mm dans sa plus petite dimension pour un poids de 515g et une longueur totale de 325mm

95523-16-107 : pièce métallique pleine en forme de grappin à 2 branches, poids de 1350g, diamètre de 28mm, longueur de 565mm

Il est possible que ces pièces ou l'une de ces pièces ne se rattachent pas à l'univers de la batellerie mais peut-être aux superstructures des deux anciens ponts précédemment en amont.

6. Crane de cheval

Il a été trouvé de nombreux ossements de bovidés et le crane d'un équidé. Il pourrait être fait un lien avec l'éperon, le fer à cheval et l'épée précédemment trouvés par l'équipe du CASAVO lors des explorations subaquatiques faites devant les jardins de La Roche Guyon pendant les années 1980.



Figure II-20: 95523-16-110 Crane d'*Equus caballus*

III.Stratégie et méthodes mises en œuvre

A. Détermination de la zone à prospecter

Les explorations se sont déroulées initialement à l'aval de la culée du pont de 1935, à une distance d'environ 15m de la rive, suivant l'ancienne rive du fleuve avant sa canalisation par des écluses et marquée par un ressaut brutal d'environ 2m.

Puis, après la découverte du col d'amphore, les explorations se sont étendues principalement en amont et également un peu en aval, toujours sur la même rive et autour de la limite de l'ancien lit du fleuve dont le point haut était à cette période de l'année à environ 3m de profondeur.

1. Méthodes de prospection et de sondage

Le courant ayant tendance à éloigner les plongeurs de la zone à explorer, une ligne de vie a été immergée avec une bouée à chacune de ses extrémités, permettant aux plongeurs d'accéder facilement sur zone et garantir un point de sortie d'où le bateau de surveillance les réceptionnait.

Bien que dans une courbe du fleuve, la zone de prospection étant en dehors du couloir d'évolution des convois de péniches et il n'a pas été nécessaire d'interrompre les explorations pour des raisons de sécurité liée à la batellerie ou aux autres activités de plaisance.

Chaque plongeur était porteur d'une bouée de surface permettant de l'identifier, préciser sa position et autoriser une communication à minimum.

a) Protection des plongeurs

Les plongées se sont déroulées les week-ends entre Septembre et Octobre dans des conditions météorologiques favorables. Les plongeurs étaient répartis en équipes selon le nombre de présents et en fonction de leur expérience. Seuls les titulaires d'un CAH étaient autorisés à s'immerger.

Sur site un bateau pneumatique à moteur et pavillon Alpha assurait une surveillance active en surface. La zone d'exploration étant excentrée par rapport au lit mineur du fleuve, il n'y a pas eu de contrainte majeure de sécurité.

b) Protection bactériologique des plongeurs

En dehors d'une vaccination contre la leptospirose toujours rappelée et conseillée, les conditions étaient normales pour ce type d'intervention, et il n'a pas été mis en place de procédures particulières. Des douches n'étant pas disponibles après les plongées, il était rappelé les consignes d'hygiène de base d'effectuer un nettoyage complet au plus tôt d'une durée minimum de 1mn avec un savon antiseptique et de surveiller toute plaie superficielle.

c) Sondage

L'absence de structure immergée n'a pas nécessité la mise en place d'une motopompe avec les recommandations sécuritaires l'accompagnant.

B. Calendrier et volumes des opérations

Les travaux se sont déroulés les week-ends entre Septembre et Octobre 2016, selon les disponibilités de chacun.

La saison a été pluvieuse en seconde période mais calme, favorisant l'accessibilité au site.

Il y eu au total 5 plongeurs et 4 non-plongeurs chargés de la sécurité, générant 69 plongée, 76 heures d'immersion pour un total de 424 heures de bénévolat.

IV. Conclusion

Cet inventaire a confirmé que la zone en aval de la culée du pont de 1935 était vierge de toute structure immergée. Cette même zone a été temporairement une halte pour la batellerie comme le prouve les nombreux artefacts découverts.

Les céramiques trouvées sur le fond du fleuve, hors contexte, se rapportent à toutes les époques, du gallo-romain au contemporain, montrant le rôle qu'a eu le fleuve tant dans le domaine du transport que comme réceptacle à tous type de dépôts, volontaires ou non.

La découverte d'un col d'amphore, période non anticipée devant ce château du XIIème siècle, a occasionné l'extension des recherches sur la rive droite dans l'intention d'apporter une explication à son rejet.

Des dragages récents en amont ont condamné tout espoir. La transformation de la Seine en un axe de transport fluvial majeur a profondément transformé non seulement ses abords mais également sa stratification sur une partie de son parcours.

Il pourrait être pertinent de confirmer l'existence d'une présence gallo-romaine à Saint-Martin-la-Garenne, à 5km en amont, où la coupe d'une allée de cette période apparait sur le flanc de la berge.

V. Bibliographie et Cartes

1. Bibliographie

ALLORGE Joseph, *Les associations végétales du Vexin français*, A. Lesot, Nemours, 1922, 342 pages

BENALI Amel, *Étude Morphologique du Paysage dans le cadre territorial de La Roche-Guyon*, École d'Architecture de Versailles, - 2001- 36 pages

DEMANCHE Alexis, *Le Bourg de La Roche Guyon, entre fleuve et falaise*, École d'Architecture de Versailles - 2001 - 36 pages

HAMARD Michel, *La famille La Rochefoucauld et le duché-pairie de La Roche-Guyon*, L'Harmattan, Paris – 2008 - 462 pages

JONCHERAY Anne & Jean-Pierre, *A la découverte de l'amphore – Classification et histoire*, Turtle prod, Hyères – 2013 – 116 pages

LAUBENHEIMER Fanette, *Les amphores en Gaule : production et circulation*, CNRS, Les belles lettres, Paris – 1992 – 236 pages

LAUBENHEIMER Fanette, *Le temps des amphores en Gaule : vin, huiles et sauces*, Edition Errance – Paris 1990 – 182 pages

LAUBENHEIMER Fanette, *Les amphores de Bibracte*, Maison des sciences de l'homme, Paris – 1991 – 150 pages

MESQUI Jean, Le ROY Claire et Le ROY Jean, *Guy le Bouteiller, le château de La Roche-Guyon et le maître de Falstolf vers 1425*, Société française d'archéologie, Bulletin Monumental n° 166, no 2, Paris - 2008, p. 135-150

MORAND Jean-François, *L'Art d'exploiter les mines de charbon de terre*, , Paris - 1774 – 455 pages

OLIVEREAU Christian & WILLIAME Isabelle *Le Retour d'Esther – les fastes retrouvés du château de La Roche-Guyon*, Creaphis,- 2001 – 66 pages

QUENNEVILLE Alain et DELAHAYE Thierry, *La Roche-Guyon*, Edition du Valhermeil, Condé sur Noireau – 1996 – 128 pages

RICHARD DE CLERC Auriane, *Le château de la Roche-Guyon*, Sdavo,

ROUSSE Émile, *La Roche-Guyon, Châtelain, Château et Bourg*, le Livre d'Histoire – Paris -2006 – 495 pages

VIRE Marc, *Étude archéologique et architecturale du château de la Roche-Guyon*, SDAVO – 1994 -111 pages

VIRE Marc, *Étude d'Histoire et d'Archéologie Architecturale du château de La Roche-Guyon*, tome 1 & 2, Inrap, - 2004

VIOLLET le DUC Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Librairies imprimeries réunies, Paris 1856, Vol. 3, 556 pages

2. Cartes et Plans

- Fond du duché de La Roche Foucault, sur ordre de François de la Rochefoucauld, duc de La Roche-Guyon, 1697
- Carte générale du duché de La Roche Guyon par les ordres de monseigneur Alexandre duc de la Rochefoucauld et de La Roche-Guyon, 1745
- Plan de la conduite de la fontaine de puit ses sources jusqu'au réservoir et la distribution des eaux dans le château et jardin, Plan terrier, 1745

ADVO – cote 10J 1950 à 1954

3. Documents accessibles en ligne :

Cartes de Cassini, <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Cadastre Napoléonien : http://archives.valdoise.fr/archive/fonds/FRAD095_00020

4. Tables des Illustrations

Figure I-1: Plan Général	5
Figure I-2: zone de sondage - Photo : GoogleEarth	5
Figure I-3: Zone d'explorations – en blanc.....	6
Figure I-4: Points de nivellement utilisés comme référence	9
Figure I-5: Plan Terrier de 1697	9
Figure I-6: Carte de Cassini – XVIIIe s – détail.....	10
Figure I-7: Plan terrier de 1745 – détail	10
Figure I-8: Philippe Buache – XVIIIème s – détail	11
Figure I-9: Cadastre de 1819.....	11
Figure I-10: La Roche Guyon	12
Figure I-11: Projet d'embarcadère	15
Figure I-12 : Vue aérienne du projet d'embarcadère à La Roche-Guyon	16
Figure II-1: Carte géologique simplifiée du Vexin Français	18
Figure II-2; Coupe Géologique entre Vétheuil et La Roche-Guyon	19
Figure II-3: Fonds du Duché de la Roche-Guyon - 1697	22
Figure II-4: Paléo-chenaux entourant le jardin et prairie ouest – Google Earth 2014	23
Figure II-5: Reconstitution de la Seine au pied du corps du château	23
Figure II-6: Carte archéologique du Val d'Oise : la Roche-Guyon	24
Figure II-7: Position du col d'amphore	25
Figure II-8: 95523-16-102 - Col d'amphore à la sortie de l'eau	26
Figure II-9: Col d'amphore après nettoyage et suppression des concrétions	26
Figure II-10: Col d'amphore - Trace d'usures sur l'une des poignées	27
Figure II-11: Col amphore - Gauloise IV	28
Figure II-12: Coquilles sur le col d'amphore	28
Figure II-13: 95523-16-109 - Imbrex.....	29
Figure II-14: 95523-16-100 Pot tripode.....	30
Figure II-15: 95523-16-104 - Briquette de charbon.....	31
Figure II-16: 95523-16-105 - Briquette de charbon incomplète	32
Figure II-17: 95523-16-108 - Briquette de charbon - origine indéterminée	33
Figure II-18: 95523-16-103 Porte-Diner.....	34
Figure II-19: Objets non caractérisés.....	35
Figure II-20: 95523-16-110 Crane d'Equus caballus	36

VI. INVENTAIRES

A. Inventaire du mobilier

95523-16-100	vase tripode XVIIème
95523-16-101	pied vase tripode
95523-16-102	col d'amphore Gauloise IV, Ier-IIème s
95523-16-103	Porte-Diner XVIIème
95523-16-104	briquette charbon marquée AZ, origine compagnie des mines d'Anzin
95523-16-105	briquette charbon marquée ANIC, origine mine d'Aniche
95523-16-106	pièce métallique en forme de fer de lance, usage inconnu
95523-16-107	pièce métallique en forme de grappin, usage inconnu
95523-16-108	briquette charbon, origine mine Charvet & Cie – dépôt au Musée de Conflans
95523-16-109	<i>imbrex</i>
95523-16-110	crane d' <i>equus caballus</i>

B. Dépôt de 95523-16-108 au Musée de la batellerie et des voies navigables



Attestation

Je soussigné Laurent Noblin, conservateur
du musée de la batellerie de Conflans-
Ste-Honorine reconnait avoir reçu en
dépôt une brique "LFC"
provenant des bûches de La Roche-Creyon
de 2016 -

Dépôt réalisé par Pierre de Simon
fait à Conflans, le 9/02/2017

Musée de la batellerie et des voies navigables
B. place Gevelot
78700 Conflans-Ste-Honorine
L. Noblin

Hôtel de ville : 63, rue Maurice-Berteaux - BP 350 - 78 703 Conflans-Sainte-Honorine cedex
tél. : 01 34 90 89 89 - fax : Services administratifs : 01 34 90 89 19 / Services techniques : 01 34 90 88 09
courriel : ville@mairie-conflans.fr - site Internet : www.conflans-sainte-honorine.fr



FFESSM

Commission Départementale d'Archéologie Subaquatique

**Aérodrome de Saint Cyr l'Ecole
Bat 8**

78210 SAINT-CYR L'ECOLE



**ASM-Plongée
15 rue de Lorraine
78200 MANTES la JOLIE**